



OIC/9th-MCFSAD/2023/FINAL

**DECLARATION DE DOHA
ADOPTÉE PAR
LA 9^{ÈME} CONFÉRENCE MINISTÉRIELLE
DE L'OCI
SUR LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE
ET LE DÉVELOPPEMENT AGRICOLE**

sur le thème :
*«Vers la réalisation des Objectifs de Développement Durable
à l'horizon 2030 dans les États membres de l'OCI »*

**Doha - État du Qatar
Les 1^{er} et 2 Octobre 2023**

DECLARATION DE DOHA
ADOPTÉE PAR LA 9^{ÈME} CONFÉRENCE MINISTÉRIELLE DE
L'OCI
SUR LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET LE DÉVELOPPEMENT
AGRICOLE

**sur le thème : «Vers la réalisation des Objectifs de Développement Durable à l'horizon
2030 dans les Etats membres de l'OCI »**

Doha - État du Qatar
Les 1^{er} et 2 Octobre 2023

Nous, Ministres de l'Agriculture et de la Sécurité alimentaire dans les Etats membres de l'Organisation de la Coopération Islamique (OCI), réunis en la 9^{ème} Conférence ministérielle de l'OCI sur la Sécurité alimentaire et le Développement agricole, à Doha, Etat du Qatar, les 1^{er} et 2 octobre 2023, correspondant aux 16 et 17 Rabi' Al-Awwal, sous les auspices du Gouvernement qatari ;

- Ayant examiné le Rapport du Secrétaire général de l'OCI sur la Sécurité alimentaire et le Développement agricole ;
- Ayant pris note des recommandations, propositions et conclusions de la présente Conférence pour parvenir à la sécurité alimentaire et au développement agricole dans les États membres ;
- Conformément aux dispositions de la Charte de l'Organisation de la Coopération Islamique, qui vise à promouvoir et à raffermir les liens de fraternité et de solidarité, et à déployer tous les efforts possibles en vue d'assurer le développement durable et le bien-être économique des États membres ;
- Rappelant le Programme d'action de l'OCI-2025, adopté lors de la treizième Conférence islamique au Sommet, qui a souligné l'impératif de renforcer la coopération efficace au sein de l'OCI dans les secteurs de l'alimentation et de l'agriculture entre les États membres, dans le cadre de l'objectif général de l'Organisation, qui consiste à promouvoir la coopération entre ses États membres ;

Sommes convenus de publier la « Déclaration de Doha sur la Sécurité alimentaire et le Développement agricole » ;

Nous apprécions et saluons les réalisations remarquables accomplies, au niveau national, dans les domaines du développement agricole et de la sécurité alimentaire au cours de la période écoulée ; et sommes également conscients des défis auxquels les États membres sont confrontés pour parvenir à la sécurité alimentaire et au développement agricole durable ;

Nous sommes convaincus de l'importance de la réalisation de la sécurité alimentaire dans l'ensemble des États membres, dont beaucoup continuent de souffrir de situations précaires et de perturbations qui ont affecté leur agriculture et leur sécurité alimentaire, ce qui a conduit certains d'entre eux à être classés comme étant des points chauds de la faim, en plus des défis posés par les conditions, les mutations et les développements accélérés et leurs répercussions sur les secteurs agricoles dans les pays de l'OCI, qui endurent déjà

d'innombrables problèmes, au premier rang desquels figurent la raréfaction de l'eau, les changements climatiques, la dégradation des sols, la désertification, les tempêtes de sable et de poussière, la croissance démographique constante et la hausse des coûts de production.

Reconnaissant que les États membres de l'OCI disposent de ressources, de potentialités et d'énergies inexploitées, pourtant à même de leur permettre d'atteindre les Objectifs de développement durable, d'éradiquer la faim et de garantir une production durable ; nous nous sommes accordés sur ce qui suit :

1. **Promouvoir** la coopération intra-OCI dans le secteur de l'alimentation et de l'agriculture à l'effet de mettre en place des systèmes alimentaires plus résistants ; et œuvrer à la réalisation des Objectifs de développement durable grâce à l'échange des connaissances et des meilleures pratiques, ce qui ne manquera pas de contribuer à l'amélioration de la sécurité alimentaire, de la productivité et de la résilience ;
2. **S'employer** à mettre en place l'infrastructure financière et les cadres juridiques appropriés en vue de renforcer l'intégration financière des agriculteurs, en leur donnant accès aux produits et services financiers, y compris les modèles de financement islamique qui sont de nature à consolider leur résistance économique, en augmentant leur production et leurs revenus ;
3. **Promouvoir** la collaboration et la coordination avec les institutions compétentes de l'OCI pour la réalisation d'une étude, le développement d'un mode de travail et d'un cadre de coopération dans le domaine de l'agriculture contractuelle, et l'évaluation des besoins et des potentialités des États membres, en vue de les soumettre à la prochaine session de la Conférence ministérielle de l'OCI sur la Sécurité alimentaire et le Développement agricole pour examen et décision ;
4. **Œuvrer** en pleine consultation avec les États membres pour mettre en œuvre les résolutions et décisions pertinentes de l'OCI se rapportant à la création d'un Système de réserve de sécurité alimentaire de l'OCI ;
5. **Promouvoir** la recherche et l'innovation permettant une meilleure résilience et durabilité des systèmes agricoles et alimentaires, l'atténuation des incidences des changements climatiques et l'adaptation à ces derniers, et l'arrêt et l'inversion de la perte de ressources génétiques et de biodiversité ;
6. **Encourager** les États membres à appuyer le développement des compétences, la formation et les services de conseil à l'intention des producteurs locaux et des petits exploitants agricoles, en ce qui concerne les systèmes alimentaires durables, ainsi qu'à améliorer la résilience et la productivité du secteur alimentaire et agricole ;
7. **Rechercher** une vision et une orientation auprès des États membres concernant les activités en rapport avec l'élaboration d'un plan stratégique pour atteindre la sécurité alimentaire dans les États membres de l'OCI ; et tenons, dans ce contexte, à exprimer notre appréciation au vu des efforts assidus déployés par les institutions de l'OCI dans ce sens.

En conclusion, nous exprimons notre gratitude à l'Etat du Qatar pour avoir accueilli la présente session et saluons le rôle qu'il joue dans le soutien aux efforts visant à renforcer la

sécurité alimentaire dans les Etats membres de l'Organisation de la Coopération Islamique, leur souhaitant plein succès tout au long de la présidence par l'État du Qatar du Conseil exécutif de l'Organisation islamique pour la sécurité alimentaire ainsi que de la présidence de la 9^{ème} session de la conférence ministérielle sur la sécurité alimentaire et le développement agricole.

02102023 11H08